VOTER POUR VOUS
VOTEZ FO

FO METEO

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MÉTÉO-FRANCE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Nos candidats

Sandrine CZEPYGA	SG	ITM	Lille
Dominique PEZRON	DSI	TSM	Toulouse
Stéphanie MORVILLE	SG	TSM	Aix en Provence
Jérôme LARTISANT	DIRNE	ITM	Strasbourg
Chloé VAUTHIER	DSO	ITM	Brest
Sébastien DELECRAY	DSM	ITM	Lyon
Armelle GUYOT	SG	TSM	Le Mans
Jérôme VIDOT	DESR	DR	Lannion
Sylvie BRIGNON	DIRCE	ITM	Lyon
Olivier MURARO	DIROI	ITM	Sainte Clotilde
Isabelle ARQUIER	DIRAG	TSM	Les Abymes
Simon MUNIER	DESR	CR	Toulouse

AIDER ECOUTER INFORMER REPRESENTER DEFENDRE

Le rôle du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration (CA) délibère sur les programmes généraux d'activités de Météo-France proposés par la Présidente Directrice Générale. Les décisions prises au CA ont donc des répercussions concrètes et immédiates sur le fonctionnement de notre établissement et sur nos conditions de travail.

Le CA traite du budget annuel et pluriannuel, des filiales, de la politique commerciale, des prestations de services de l'établissement, de la stratégie immobilière, du rapport annuel d'activité, de la présentation et du vote du COP, de la présentation des plans stratégiques, ou encore des achats via des marchés publics d'un montant supérieur à 1 million d'euros.

Exemple de présentations et de délibérations de marchés de plus de 1 million d'euros : achat du supercalculateur, achat du radar de Mayotte, contrat avec la société de ménage de Saint Mandé/Toulouse, choix du prestataire pour la restauration de Toulouse et pour la gestion des tickets restaurant, installation de bornes de recharge électrique etc

Le CA se prononce aussi bien sur les différents projets intéressant l'organisation générale de l'établissement que sur l'évolution de la masse salariale de Météo-France (mesures catégorielles par exemple).

Composition

Les 19 administrateurs valident par des votes à main levée les décisions de nature budgétaire, patrimoniale et stratégique de l'établissement.

Composition actuelle du CA

- 6 représentants du personnel : 6 titulaires et 6 suppléant.e.s élu.e.s
- 4 personnels qualifiés : conseiller d'état (présidente de la commission consultative des achats), conseiller de la banque mondiale, DG Adjoint MAIF (expert DSI), conseiller principal sur le changement climatique
- 9 représentant.e.s de l'État : PDG de MF et représentants des différents ministères : de l'intérieur, des transports, de l'armée, des affaires maritimes et de la pêche, de l'économie, Agriculture, CGDD (commissariat général au développement durable)
- autres participants (ne votent pas) : contrôleur financier, autres membres de la direction : Secrétaire Générale, Directrice Générale Adjointe, agent comptable principal



POURQUOI VOTER FO ?

Le rôle des élus FO est de prendre position en argumentant face à la Direction Générale, au Ministère de tutelle et aux représentants des autres ministères (défense, agriculture, budget, recherche...). Le CA est une occasion pour FO-Météo de défendre directement les moyens humains et budgétaires alloués à notre établissement face aux décideurs. Nous avions, par exemple, interpellé en intersyndicale les administrateurs à l'automne 2023 sur les conséquences de l'automatisation à marche forcée avec le projet 3P.

C'est également au CA que FO-Météo avait revendiqué il y a quelques années la réalisation d'une étude d'impact socio-économique des activités de Météo-France afin de disposer d'arguments solides et irréfutables contre le laminage en cours de notre établissement.

Cette étude finalement réalisée en 2018 par France Stratégie apportait des conclusions claires : pour la première fois en France, un organisme d'État a confirmé des bénéfices socio-économiques annuels créés par Météo-France compris entre 1 et 2,5 milliards d'euros, 3,4 à 8 fois supérieurs au budget de l'établissement. Pour FO-Météo, ce rapport sous-estime probablement l'impact réel des services météorologiques et climatiques, il mériterait une actualisation tant coté méthodes que résultats !

Le rôle des élu.es est également d'informer les personnels en toute indépendance sur la nature des débats et le résultat des votes.
Nous gardons toujours en tête le principe général de défense du personnel et de l'établissement et votons donc en conséquence.

Exemple de votes FO-Météo durant le mandat écoulé :

- Vote POUR : l'augmentation du marché de nettoyage des locaux et des vitres sur le site de Météo-France à Toulouse, car cela était assorti d'une augmentation des bas salaires du personnel du prestataire.
- Abstention sur le Schéma Pluriannuel de la Stratégie immobilière qui comportait d'une part une augmentation des budgets pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, mais d'autre part qui visait à une densification (excessive selon nous) du personnel dans des bureaux communs.

En l'absence de vote au niveau de Météo-France, nous nous sommes opposés en CA (en présence du représentant de la tutelle) au choix de l'assurance privée ALAN pour la protection sociale complémentaire.



S'impliquer en tant qu'électeur et électrice, c'est donner du poids et de la représentativité à FO-Météo lors des CA qui ont lieu 3 à 4 fois par an. Nous porterons votre voix avec détermination !

VOTER POUR VOUS VOTEZ FO

FO METEO

transparence dans la gestion du corps

respect des Lignes Directrices de Gestion en particulier des priorités légales

réévaluation substantielle du pied de grille de tous les corps

des primes les plus transparentes, homogènes et égalitaires possibles, à l'inverse de la logique néfaste du RIFSEEP

possibilité de récupérer intégralement en temps les bonifications horaires pour les agentes et agents en service posté,



intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire et leur prise en compte dans le montant des pensions sans remise en cause du calcul de ces dernières

que les vacations assignées soient considérées et bonifiées comme des vacations exceptionnelles

le service actif en compensation de la pénibilité et des contraintes du travail posté (travail de nuit, en alternance)

augmenter les salaires, améliorer les carrières, retrouver des parcours professionnels choisis

revalorisation substantielle des indemnités d'heures de nuit (dépend d'une décision pour toute la fonction publique)



L'ensemble de nos revendications sur notre site.